



Crésus Salaires

9.1.1 - Définition pour paiements électronique : section Payeur

9.1.1 - Définition pour paiements électronique : section Payeur

Comme ce modèle est une copie de l'ordre ISO pour le paiement des salaires, il n'est en général pas nécessaire de modifier les informations du *Payeur*, puisqu'il s'agit de la même entreprise.